

Utilisation et vérification des échafaudages fixes

ECHAFFUV

Présentiel - Synchron

Objectifs

Utiliser en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalière prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant.

Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

Pour effectuer du travail en hauteur, il est nécessaire de bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.

Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

Par mail : adv@alyence-groupe.com

Ou sur notre site : www.alyence.com

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer et être acteur de la prévention des risques.

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Méthodes pédagogiques

Exposés

Apports théoriques

Mises en situations pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et

pratique

Parcours pédagogique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques :
Signaler les situations dangereuses Communiquer, rendre compte
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage
- Recommandations générales
- Évaluation et correction.

Qualification Intervenant-e-s

Titulaire d'une attestation de formateur, spécialiste du travail en hauteur.

Agrée par le Syndicat de l'échafaudage.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation formative (lors de la partie pratique) basée sur des mises en situation tout au long de la formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 1 à 8 Personnes